

Délégation kite

Nous venons d'apprendre que le ministère en charge des Sports nous **retire la délégation du kite nautique** (JORF du 11 janvier 2017 n° 9 – arrêté du 31 décembre 2016).

Cet arrêté est pris

- au mépris des **13 000 licenciés** du kite réunis aujourd'hui dans notre fédération, qui lui font confiance et dont certains pratiquent sur des surfaces différentes ;
- au mépris des sportifs et des **champions** qui représentent la France au niveau international en donnant **sa notoriété** à la discipline ;
- au mépris **des bénévoles** investis quotidiennement dans le développement du kitesurf ;
- au mépris de **la cohérence** des disciplines sportives qui ont noué des liens forts autour de cet élément commun qui est **la traction par l'air** ;
- au mépris d'une fédération qui s'est investie **depuis 1998** tant financièrement qu'humainement pour développer et structurer cette discipline sportive et qui a toujours respecté ses obligations de fédération délégataire.

Cette décision casse la dynamique que la FFVL et tous ses bénévoles ont su créer pour développer et sécuriser cette pratique en mettant en place les formations qui ont permis aux débutants de découvrir cette pratique dans de bonnes conditions et à nos sportifs de haut niveau d'exceller à l'international dans les multiples formats de compétition.

Notre cap a toujours été déterminé par l'intérêt des pratiquants et l'ouverture sur des sports qui ont des points communs très forts entre eux.

Nous allons très prochainement réunir nos instances dirigeantes pour tirer toutes les conséquences de cette décision grave et incohérente avec celles antérieures, avec le code du Sport (article L131-22) et l'arbitrage de 2014 du Conseil d'État.

Nous aurons aussi l'occasion d'entendre la voix des licenciés lors des prochaines assemblées générales de nos ligues ainsi que lors de la convention kite des 13 et 14 janvier 2017.

Éclairée de ces différents avis et au-delà des mesures immédiates qui seront prises par le Comité directeur, notre assemblée générale du 25 mars 2017 décidera des orientations pour l'olympiade qui débute.

